

EUROPEAN STANDARD

EN 81-3:2000+A1:2008/AC

NORME EUROPÉENNE

July 2009

EUROPÄISCHE NORM

Juillet 2009

Juli 2009

ICS 91.140.90

English version
Version Française
Deutsche Fassung

Safety rules for the construction and installation of lifts - Part 3: Electric and hydraulic service lifts

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Partie 3: Monte-charge électriques et hydrauliques

Sicherheitsregeln für die Konstruktion und den Einbau von Aufzügen - Teil 3: Elektrisch und hydraulisch betriebene Kleingüteraufzüge

This corrigendum becomes effective on 8 July 2009 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 8 juillet 2009 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 8.Juli 2009 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels

© 2009 CEN All rights of exploitation in any form and by any means reserved worldwide for CEN national Members.
Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.
Alle Rechte der Verwertung, gleich in welcher Form und in welchem Verfahren, sind weltweit den nationalen Mitgliedern von CEN vorbehalten.

Ref. No.:EN 81-3:2000+A1:2008/AC:2009 D/E/F

Modifications de la Feuille d'instruction

1 Modification de l'Article 2, Références normatives

Supprimer ce qui suit :

«Après «HD 21.3 S3 : « supprimer «1995» et remplacer par «1999».

«Après «HD 21.5 S3 : « supprimer «1994» et remplacer par «2001».».

Remplacer :

«Après «HD 22.4 S3 : « supprimer «1995» et remplacer par «2004».»

par :

«Remplacer «HD 22.4 S3:1995» par «HD 22.4 S4:2004».».

2 Modification au 13.5.1.1

Supprimer totalement la Modification 8 de la Feuille d'instruction et renuméroter les modifications suivantes.

3 Modification au 13.5.1.3

Remplacer :

«Après « HD 22.4 S3: » supprimer « 1995 » et remplacer par « 2004 » (deux fois).».

par :

«Remplacer « HD 22.4 S3:1995 » par « HD 22.4 S4:2004 » (deux fois).».

Supprimer :

Après « HD 21.5 S3: » supprimer « 1994 » et remplacer par « 2001 ».».

4 Modification au 15.3, Toit de cabine, b)

Ajouter la nouvelle modification suivante :

«9 Modification au 15.3, Toit de cabine, b)

Remplacer «et/ou l'indication : » par «et/ou le signal de sécurité représenté à la Figure 2.



Figure 2 — Accès interdit»

et mettre à jour la numérotation de la modification suivante.

Modifications du Texte consolidé

1 Modification de l'Article 2, Références normatives

Remplacer « HD 21.3 S3: ^{A1}1999 ^{A1} » par « HD 21.3 S3:1995 », « HD 21.5 S3: ^{A1}2001 ^{A1} » par « HD 21.5 S3:1994 » et « HD 22.4 S3: ^{A1}2004 ^{A1} » par « ^{A1}HD 22.4 S4:2004 ^{A1} ».

2 Modification au 13.5.1.1

Remplacer « HD 21.3 S3: ^{A1}1999 ^{A1} » par « HD 21.3 S3:1995 ».

3 Modification au 13.5.1.3

Remplacer « HD 21.5 S3: ^{A1}2001 ^{A1} » par « HD 21.5 S3:1994 » et « HD 22.4 S3: ^{A1}2004 ^{A1} » par « ^{A1}HD 22.4 S4:2004 ^{A1} » (deux fois).

4 Modification au 15.3, Toit de cabine, b)

Remplacer «et/ou l'indication : » par «^{A1} et/ou le signal de sécurité représenté à la Figure 2.



Figure 2 — Accès interdit ^{A1}»